

# LA TRIBUNE LIBRE



# 56

>>  
Édito

## Une rentrée dans la confiance ?

**Notre pays traverse une période de grandes difficultés. Le développement du chômage, une croissance économique plate, un environnement international stressant, un rejet des institutions...**

Les Français sont inquiets, insatisfaits d'une politique économique qu'ils ne comprennent pas, furieux pour certains d'entre eux contre des dirigeants politiques dont le discours et les décisions ne répondent pas à leurs attentes. C'est une véritable crise de confiance qui met en péril notre démocratie.

Quelle que puisse être notre situation personnelle, nos difficultés propres, notre regard critique sur la classe politique en général, nous ne sortirons pas de cette crise générale sans un peu de confiance et d'optimisme. Bien sûr, nous n'appelons pas à verser dans un optimisme béat traduisant une confiance touchante dans le règlement naturel des problèmes, et un retour programmé de la croissance par exemple. On ne peut pas non plus adhérer à un discours chimérique porté par des dogmatiques de tous bords, qui n'ont que des réponses et des solutions de facilité.

Plus que jamais notre collectivité nationale doit se rassembler, oubliant ses clivages, et regrouper ses efforts autour de lignes claires pour réformer notre pays. L'urgence est bien sûr dans les mesures économiques propres à entamer un redressement qui sera fragile et long, mais indispensable si l'on veut ne pas être obligé de remettre en cause notre modèle social. La réduction des dépenses publiques est incontournable, mais arrêtons d'opposer redressement économique et protection sociale ! Le temps ne travaille pas pour nous, et l'infléchissement du discours de nos dirigeants doit se traduire rapidement dans les faits sous peine d'aggraver la crise de légitimité qui les frappe.

Par Jacques CROCHET

Dans cette période de mise en cause de la classe politique, l'apport de la société civile à la réflexion et à l'élaboration de propositions prend toute son importance. Il ne s'agit pas d'opposer ce corps social à la classe politique, mais de lui donner une écoute plus large, d'accepter ses réflexions et propositions, et d'en tenir compte dans la préparation de l'action. La société civile c'est ce qui reste d'une société quand l'état se désengage, ou dans le cas présent ne répond plus aux attentes de ses citoyens en terme de projet d'avenir.

L'Institut KERVEGAN veut jouer tout son rôle, à la hauteur de ses moyens, dans la réflexion et l'élaboration de propositions résultant de ses travaux. "Laboratoire d'idées citoyennes", il réunit des hommes et des femmes qui veulent prendre leur part dans le débat démocratique. Nous sommes un représentant de la société civile, et notre fonctionnement basé sur le partage des idées permet à nos membres d'exprimer la volonté des citoyens. Nos travaux actuels sur le Numérique (opportunités et dérives), "Produire ici" (émergence des productions industrielles de proximité), le Modèle Social Français, les processus d'Innovations Sociales..., entre autres, confirment notre curiosité, notre souci d'échanger et de s'enrichir par le débat, mais aussi notre volonté d'éclairer les débats actuels, en faisant émerger des pistes de réflexion sortant du « prêt à penser ». Plus que jamais nous assumons notre rôle de réservoir d'idées et d'outil de dialogue entre les citoyens, les experts et les élus.

Nous avons placé l'année 2014 sous le signe de l'optimisme et de la confiance, et quelque soit notre environnement, nous comptons bien nous y tenir. ■



Jacques CROCHET,  
Président  
de l'Institut Kervégan



>>> La Tribune libre est une publication de l'INSTITUT KERVEGAN

[www.institut-kervegan.com](http://www.institut-kervegan.com)

02 40 12 41 41 / [contact@institut-kervegan.com](mailto:contact@institut-kervegan.com) / 4 rue du Marais 44 000 Nantes / organisme reconnu d'intérêt général

## Du bonheur et de la politique

« *L'homme est né libre et partout il est dans les chaînes* »

|| Rousseau, *Du contrat social*, Chapitre 1, page 1, ligne 1, 1762.



Par Thierry PATRICE

**La profusion d'ouvrages traitant du bonheur et même la saisine par l'IK de cette thématique le montrent sans ambiguïté : l'homme moderne, volontairement citoyen jusqu'à peu encore, n'a toujours pas touché le bonheur.**

Il est même emporté par la déception à un point jamais atteint, par la conjonction de l'échec de tous les modèles politiques et religieux existant. Pourtant l'impossibilité d'une société quelle qu'elle soit à assurer le bonheur était prévisible car être heureux est chose solitaire, intime et individuelle<sup>1</sup> alors que celle-là aura constamment cherché à vendre l'idée que grâce au bel édifice idéologico-juridico-administrativo-politique l'accession au bonheur collectivement était quasiment acquis. Cela fait dix mille ans que le boniment a cours alors que chacune des composantes du néologisme est face désormais à l'usure de la grosse ficelle, toujours plus nette sur le web et cherche à faire porter la cause de l'échec sur son voisin de pyramide.

### La question du temps

Le bonheur est but à atteindre pour tout animal et si la définition en appartient à chacun je l'imagine volontiers comme une satiété sensorielle

harmonieuse telle qu'aucun nouveau stimulus n'est plus perceptible, en une sorte de période réfractaire. La joie diffère du bonheur par la durée, l'un court participant à l'autre de temps long. Être heureux c'est vouloir que le temps s'arrête et avec lui l'espérance devenue sans objet. Alors la productivité là-dedans... Savourer donc ce qui implique d'en avoir le temps après avoir fait le constat plus ou moins conscient de l'accession au bonheur. Ce temps intense pour l'individu est mort pour la société et plus il dure moins elle en bénéficie, en apparence du moins, voire en est même jalouse. Pire elle perd en plus de son énergie, sa raison d'être : à quoi bon une société ou une religion pour des hommes heureux de leur sort qui passeraient leur temps à être béats perdus dans la saveur de vivre ? Devenus simples animaux... Il y a donc incompatibilité de fait entre le bonheur par essence individuel et la société des hommes plus ou moins volontairement collective, incompatibilité encore plus grande tant du fait de la chute de productivité que par celle des besoins dans le cadre du monde capitaliste c'est-à-dire marchand au sens large. «Arbeit macht frei»<sup>2</sup> résonne fâcheusement avec travailler plus pour gagner plus, les 210 millions d'enfants travailleurs (5-14 ans en 2000) ou le chômage de masse, variable d'ajustement de l'embauche. D'ailleurs c'est écrit depuis si longtemps que si le travail faisait l'argent qui ferait le bonheur était vrai, ça se saurait<sup>3</sup>.

### Le champ de l'intime

C'est bien pour cette raison que la société cherche à investir le champ de l'intime et à prévenir toute tentative de bonheur en créant soit des peurs soit des besoins illusoire. Elle réduit à mesure éducation et culture qui permettraient

<sup>1</sup> Hannah Arendt, *La crise de la culture*, 1972, Gallimard (*Between past and Future*, 1962)

<sup>2</sup> Expression allemande signifiant « le travail rend libre », devise du national-socialisme (ndr)

<sup>3</sup> « C'est à la sueur de ton visage que tu mangeras du pain, jusqu'à ce que tu retournes dans la terre » Genèse, III, 17-23



sinon la perception philosophique du moins le recul et l'esprit critique, transformant la quête du bonheur en course à l'échalote, comme le dénonce si bien André Guigot<sup>4</sup> créant un vide nouveau dès qu'un se comble, comme le sable fin qui refuse de rester dans la main fermée.

Pour être heureux deux conditions fondamentales minimales sont pré requises liberté et absence de souffrance, qu'auraient dû se cantonner à essayer de remplir les sociétés au lieu de faire délibérément tout l'inverse pour satisfaire les désirs de grandeur et de pouvoir de leurs dirigeants. Les religions monothéistes sont avant tout basées sur la sublimation de la souffrance puisqu'elles ont compris depuis toujours, perspicaces, qu'elles seraient impuissantes à les soulager : Souffres et tu seras un homme mon Fils ! Leur vérités indubitables étant écrites, dès lors preuves tangibles, sont le modèle sur lesquelles seront fabriquées les lois et les règles légitimant en cascade toutes les souffrances et les privations de liberté, donc éloignant d'autant et irrémédiablement l'homme de tout bonheur potentiel.

### Pas de bonheur sans liberté

Les hommes comme tous les autres vivants n'aspirent au fond qu'à une chose être heureux, le reste étant soit cosmétique soit moyen présumé permettant l'atteinte du Graal. La souffrance empêche le bonheur car il est obligatoire d'abord de s'en affranchir pour apprécier le bonheur ce qui prive *ipso facto* de toute liberté d'y accéder. La liberté quant à elle est aussi indispensable que le boire ou le manger, à l'humain comme à la sauterelle et sans liberté comment être heureux puisque la contrainte est partout. Regroupons-nous donc pour souffrir moins est-il proposé, en même temps que la souffrance est valeur à dépasser, alors qu'en fait ce regroupement n'est qu'utilitaire et non immanent et que la souffrance n'a jamais été utile à quoi que ce soit. Tout regroupement met face aux limites de sa propre

liberté et donc de son propre bonheur, quand ce n'est pas face à la souffrance. Ainsi l'accroissement d'une population, si elle satisfait les lois du marché, les âmes ou l'acquisition des biens matériels, réduit l'espace de liberté de chacun de manière exponentielle. Le vivre ensemble est présenté comme un bienfait peu coûteux mais le riche et puissant qui seul a la liberté de choix ne s'y trompe pas : il veut son île à lui, qu'il atteint dans son hélicoptère avec chauffeur et n'a aucune affection pour les odeurs des douches communes du camping municipal.

### Le bien commun jamais précisé

Les lois règles, normes et règlements particulièrement abondants en Europe du fait de la co-existence de religions pyramidales, d'organisations nationales et supra-nationales sont présentées comme des remparts préservant justement la liberté individuelle. Il s'agit d'une blague grossière car à ce tarif-là le quartier de haute sécurité de la prison serait la quintessence du paradis terrestre. Mieux, face à l'échec des systèmes politiques pyramidaux, et de ceux des autres qui ont été essayés, les juristes et les politiques, objectivement associés, cherchent à envahir l'espace intime. C'est le sens des lois sécuritaires voire de celles sur la famille. Au lieu de promulguer « faites donc au mieux, comme bon vous semble » il importe de tout codifier pour un bien commun qui n'est jamais précisé. C'est oublier qu'il n'est de pire dictateur que celui qui veut faire le bonheur de tous selon sa seule notion de bien<sup>5</sup>. La raison de ces errements est la croyance mystique que tout est soluble par le mot, que le mot est aussi l'objet du mot, ce qui est évidemment faux, la pipe de Magritte<sup>6</sup> le démontre. Ainsi à défaut de considérer le salaire de la femme à égalité de l'homme, avec même un plus majeur lié au poids de la gestation (environ 7 kilos pour un fœtus et ses annexes), ce qui fâcherait les organisations patronales, il est plus

<sup>4</sup> « Pour en finir avec le bonheur », André Guigot, Bayard, 2014

<sup>5</sup> Emmanuel Kant, Fondements de la métaphysique des mœurs.

<sup>6</sup> René Magritte « Ceci n'est pas une pipe » in « La trahison des images », County Museum, Los Angeles.



simple de dire qu'homme et femme sont identiques, égalitarisme permis par la science, ce qui devient vrai puisque écrit, voté donc indubitable et tout à fait réaliste.

### L'illusion de l'État de Droit

Non seulement le bonheur est proposé objectif individuel aisément atteignable collectivement pour maintenant mais aussi pour l'éternel, au cas où. Le purgatoire a été inventé pour offrir une raison d'espérer, contre toute attente, échapper à l'enfer au jour du jugement dernier. Les suffrages sont d'ailleurs les prières faites par les survivants en faveur des morts les plus mal engagés et les indulgences sont monnaie de rachat des passifs, délivrées par les autorités catholiques. Pour détourner l'attention on ne recule devant aucun sacrifice, pas même célébrer Jaurès abattu pour son pacifisme par un dénommé Villain, alors qu'on a engagé deux guerres, pour le bien de tous, et que seule une regrettable et regrettée pénurie de moyens a empêché d'en engager deux autres le tout en moins de 3 ans. Jaurès est un symbole, celui de l'illusion de l'État de droit. Une fois assassiné, la guerre épouvantable est déclenchée, et une fois terminée l'assassin est acquitté par onze voix contre douze au prétexte selon un des jurés que vivant Jaurès aurait privé la France d'une belle victoire<sup>7</sup>. Le citoyen illusionné en 1789, terrorisé ensuite, enseveli en pièces détachées sous les obus technologiques des cartels industriels a cessé, définitivement, de croire avec le siècle de l'image et de la communication, aux boniments de l'État-Providence qu'il soit proposé par Bismarck, spécialiste incontesté du domaine<sup>8</sup> ou, selon Alain Supiot, le pape Léon XIII dans l'encyclique « Rerum Novarum » en 1891. D'ailleurs quand un avocat renommé déclare tout récemment à la télé sans sourire « Le bien public est défini par le législateur » ou encore « Toute vérité n'est pas bonne à dire » tout est effectivement dit quant à l'État de Droit de 2014.

### La guerre comme seul échappatoire

L'homme sait désormais qu'il ne doit en rien compter sur une société hégélienne<sup>9</sup> pour être heureux mais sur sa liberté de pensée qui demeure incompressible au grand dam des organisations politiques et religieuses. L'humain avant tout animal socialisable plus que social ne peut plus être ni baratiné, ni acheté, la faillite étant aussi présente dans la mondialisation capitaliste que dans le reste. Seule la force le force mais le moyen est profondément anachronique, de plus en plus ardu à mettre en œuvre. Au prétexte de différents religieux purement artificiels, dénoncés dès le 13<sup>ème</sup> siècle par le Cusain<sup>10</sup> par exemple, de différents territoriaux d'un autre âge il est à craindre que les politiques, raidis et au fond peu compétents à quoi que ce soit sauf à faire des règles qu'ils ne respectent pas, ne trouvent d'autre échappatoire à l'échec du bonheur promis que dans l'horreur certaine de la guerre. Les propos de Cameron, porte-parole des USA, ou de notre baroudeur à scooter « aujourd'hui la neutralité n'est plus de mise », le 4 août 2014, me semblent profondément inquiétants et aux antipodes de toute volonté d'offrir les conditions du bonheur. Comprennent-ils bien l'imbécillité de leurs propos ?

L'humain s'est adapté à la communication des communicants : il laisse l'illusion au dirigeant, qu'il n'a d'autre choix que d'accepter mais que passif et vigilant il refuse. Inversement le dirigeant se laisse illusionner : tout va bien, je passe inaperçu. Le bonheur dans tout cela ? Il est dans le pré carré. ■

<sup>7</sup> Procès de Jaurès, 29 mars 1919

<sup>8</sup> Otto von Bismarck, 1880, Lois du Kulturkampf

<sup>9</sup> Georg Friedrich Hegel, Principes de la philosophie du droit, 1821

<sup>10</sup> Nicolas Cusanus : De pace fidei, 1453



## Intermittence : les dessous d'un dessin



Par  
Charles DAUVERNE

**Entre les inquiétudes légitimes face à un avenir professionnel « devenu incertain » des artistes, et la nécessité de la tenue des comptes publics par les autorités successives, le régime de l'intermittence survit au gré des aléas conjoncturels et des arbitrages budgétaires.**

Suite aux étapes mouvementées de ce régime, hérité du secteur du Cinéma d'avant la seconde Guerre mondiale, jusqu'à aujourd'hui, en passant par l'acmé de l'été 2003 et les crispations respectives qui en sont nées, il est utile de replacer quelques aspects de ce dossier sensible - toujours en cours - dans le contexte d'une nation européenne cultivant son exception culturelle.

### Approche économiste

A l'heure où les grands équilibres économiques mondiaux s'évaluent en terme de puissance de pays (émergents notamment) à inonder le monde de leurs produits et biens culturels, il peut être utile d'aborder quelques questions qui renvoient à la fois au passé récent (Trente glorieuses), et à

une nouvelle configuration économique, irrémédiablement mondialisée :

- Certains secteurs « plus créatifs » (en réalité tout spectacle vivant est créatif, y compris une interprétation de musique ou pièce du passé) génèrent plus de valeur ajoutée que d'autres (cf crise du disque/Internet)
- Les Industries culturelles se calquent de plus en plus sur les segments de marchés émergents et dont les supports sont dématérialisés: l'économie du numérique en ligne, ou Flux.
- Par ailleurs, tous les arts (spectacle vivant et autres) sont sujets aux phénomènes de mode et autres aléas : institutionnalisation ou au contraire contre-culture « Underground » ; obsolescence ou désintérêt des publics (phénomènes dû à l'usure du temps, à « l'académisme ») ou plus prosaïquement, aux baisses de revenus des spectateurs, agents économiques de la demande...

### Approche humaniste

Plus de dix ans après la première crise de l'intermittence (Krisis : moment de la décision), aucune décision durable, n'a été instaurée (ni même sérieusement pensée semble-t-il) pour y remédier. Re-médier, justement : trouver une nouvelle médiation entre les protagonistes - on oserait dire les acteurs - tant les scénarios successifs ont pris depuis 2003, l'allure d'un théâtre d'ombres et de dupes. L'orientation de mesures techniques :



durée de cotisation minima, délai de carence, plafonnement d'indemnisation... sont révélatrices d'un dessein sous-jacent ; exemple : Vouloir limiter/supprimer la spécificité de ce régime indique une direction, quand dans le même temps, on ne toucherait pas au régime des travailleurs intérimaires pourtant plus déficitaire.

Alors face à l'attentisme de l'État, des artistes s'auto-organisent, au gré des contingences locales et de leurs imaginations en acte, n'hésitant pas à recourir, au mieux à des mutualisations (matériel, administration), au pire à des « petits boulots » non déclarés, pour le plus grand préjudice des cotisations sociales non recouvrées... par le régime général !

In fine, le débat sur la promotion de l'art vivant et ceux qui le créent, se condense en une question de fond, dans un pays qui se prévaut -si l'on a bien compris- d'être exceptionnel :

Dans quelles conditions économiques, l'art vivant peut-il s'évaluer à une offre comme une autre ? Sans prétendre tirer une quelconque « philosophie de cette histoire », force est de constater que le rapport de pouvoir n'est pas

du côté des créateurs, mais des « créateurs » de plus-values financières. Il est de la responsabilité des politiques et des partenaires sociaux, de résoudre l'équation complexe de pérennisation des conditions d'une création originale et vivace, malgré le contexte d'une soi-disant injonction mondialisée à l'utilitarisme. Si l'État a encore un sens de progrès, alors ils doivent lui donner les moyens de ses idéaux. Au village économique global, Mac Luhan aurait décidément bien du mal aujourd'hui, à authentifier les jeunes pousses qui pour la plupart, ne demandent qu'à germer, croître, et embellir nos vies ! ■

*Pour aller plus loin ...*  
[www.institut-kervegan.com](http://www.institut-kervegan.com)

- > Sur la notion d'exception culturelle
- > Sur les rapports et préconisations auprès de l'autorité de tutelle, relation à la décentralisation



# Dossier : web et démocratie

Deux articles pour revenir sur le débat public du 13 septembre 2014 organisé dans le cadre de la Nantes Digital Week



Un article de **Thibault DUMAS**, Journaliste

## Numérique : la démocratie augmentée mais fragmentée ?

Télé démocratie, e-démocratie, cyberdémocratie, démocratie 2.0, démocratie numérique... En 35 ans, les termes ont varié mais l'évolution est nette : le numérique est devenu un élément incontournable des sociétés démocratiques, soulevant de nombreuses questions. Bassem Asseh (élu), Bastien Kerspern (designer) et Arnaud Leclerc (politologue) étaient invités à en débattre par l'Institut Kervégan au Lieu Magique, à Nantes, samedi 13 septembre.

**6,5**. C'est le nombre moyen d'écrans que compte chaque foyer hexagonal, en 2013. Le temps moyen passé quotidiennement devant ceux-ci par un Français n'est pas précisément connu, mais il serait proche d'une huitaine d'heures.

Avec de fortes disparités, « plus le capital culturel est élevé, plus l'usage du numérique est fort, et inversement » rappelle Arnaud Leclerc, Professeur de Science Politique à l'Université de Nantes, tout en notant qu'à l'espérance des débuts a succédé une certaine frustration.

L'articulation entre démocratie représentative et numérique est loin d'être aisée, mais Bassem Asseh, adjoint à la co-construction et au dialogue citoyen à la Ville de Nantes, est optimiste, « L'enjeu c'est de tirer parti de cette multitude, Internet, qui se situe en dehors des institutions ».

Exemple : les services publics locaux, lesquels et où ? Des questions qui pourraient faire l'objet « d'un dialogue en ligne poussé » selon l'élu socialiste. Interpellé dans la salle, il reconnaît toutefois qu'une telle méthode est difficilement applicable à l'échelon national.

### 1789 - 2014

Bastien Kerspern, designer d'interaction et de services (voir vidéo ci-dessous), note que si la mobilisation digitale négative – « stop » – est aisée, la construction de propositions positives – « go » – est délicate. D'où l'idée de développer des applications avec un retour instantané pour impliquer le plus grand nombre de citoyens.

« Dans ce cas-là, on est plus proche du jeu » critique le politologue Arnaud Leclerc, en dénonçant par ailleurs « l'illusion que tout le monde pourra utiliser des données numériques » comme on l'a cru avec l'élaboration des lois en 1789.

Tous s'accordent néanmoins sur un point : séparer vie réelle et numérique n'a plus sens. « La réalité quotidienne c'est l'information à la nanoseconde, acquiesce un spectateur, mais qu'en reste-t-il d'important dans six mois ? ». ■

Pour aller plus loin... [www.institut-kervegan.com](http://www.institut-kervegan.com)

> Interview vidéo de Bastien Kerspern, designer d'interaction et de services, réalisée par Thibault Dumas



Mathias Crouzet, animateur et les invités : Bassem Asseh, Bastien Kerspern, Arnaud Leclerc



Arnaud Leclerc, Professeur de Science politique



La salle : le Lieu magique



## Code is law



Par  
Gaël BERNICOT

**Dans un système de démocratie représentative égalitaire, la question du contrôle par le peuple des contraintes que la société fait peser sur l'individu est centrale. La mutation numérique met à mal certains mécanismes traditionnels. Qui fait la loi dans le monde numérique ? Comment préserver l'idéal démocratique ?**

### « Le web, un défi pour la démocratie »

Le 13 septembre, dans le cadre de la digital week de Nantes, s'est tenu au « lieu magique » un débat animé par l'atelier numérique de l'institut Kervegan, autour du web et de la démocratie.

Ce débat très riche s'articulait autour de 3 problématiques :

- Le pouvoir et l'information
- La mobilisation par le web
- L'expression sur le web

Pendant le débat certaines utopies ou illusions ont été battues en brèche ; pour une pensée plus lucide et adulte du rapport complexe qu'entretiennent démocratie et mutation numérique.

### Code V2

Lawrence Lessig<sup>1</sup> est un constitutionnaliste américain connu pour sa participation à la définition d'un cadre juridique de propriété in-

tellectuelle alternatif, les *creative commons*<sup>2</sup>. Il est aussi l'auteur d'un ouvrage paru en 2006, « Code V2 » qui constitue une réflexion approfondie sur la façon dont le numérique modifie le fonctionnement des institutions démocratiques. Le livre, écrit avant la création de l'oligopole sur les applis de smartphones et l'émergence du « big data », a un peu vieilli dans ses exemples mais garde toute sa pertinence dans ses analyses. Il est librement accessible en ligne<sup>3</sup>. Dans le chapitre 7 de l'ouvrage « What things regulate », il propose un modèle pour penser la liberté dans une société contemporaine et le confronte aux évolutions numériques.

### Un individu libre dans une société libre ?

Selon lui, la liberté de l'individu est limitée par quatre contraintes qui le « régule » :

- **La loi** qui lui interdit, sanction à l'appui, un certain nombre de comportements
- **La norme sociale** qui limite certains comportements par l'opprobre, l'exclusion ou en encourage d'autres par une valorisation sociale.
- **Le marché** qui pèse sur les comportements de l'individu par la contrainte économique. Le marché favorise un comportement en baissant le prix ou inversement le dissuade en alourdissant le coût.
- **L'architecture** physique du monde qui limite effectivement l'individu. Un ralentisseur sur la route limite radicalement la capacité de rouler vite dans une rue. Un mur empêche de passer.

Ce modèle est intemporel et supporte très bien sa migration dans le « cyberspace », si on accepte une analogie cardinale : le code informatique qui définit la façon dont on peut interagir avec les autres utilisateurs et utiliser les données constitue l'architecture « physique » qui « régule » l'individu dans le monde numérique.

<sup>1</sup> [http://fr.wikipedia.org/wiki/Lawrence\\_Lessig](http://fr.wikipedia.org/wiki/Lawrence_Lessig) et <https://twitter.com/lessig>

<sup>2</sup> <http://creativecommons.fr/>

<sup>3</sup> <http://codev2.cc/>



# Dossier : web et démocratie

## Une régulation à caractère démocratique

En retenant l'idée d'une démocratie représentative égalitaire dans un état de droit, on comprend comment, en théorie, on peut produire une régulation des individus au travers des quatre contraintes en respectant les idéaux démocratiques. Les citoyens votent et pèsent par les lois votées par leurs représentants. Suivant l'objectif politique, la loi peut agir directement (elle interdit et sanctionne le meurtre) ou indirectement par la norme sociale (elle favorise l'éducation à l'égalité des sexes), par le marché (elle renchérit le prix de la cigarette) ou l'architecture (elle impose des normes architecturales pour l'accès des personnes handicapées).

## La démocratie dans un système complexe ...

Cette apparente simplicité théorique de la régulation démocratique se heurte à un problème de complexité, les facteurs juridiques, sociaux, économiques et techniques s'imbriquent et interagissent de façon complexe.

Une loi ne peut être efficace sans tenir compte des contraintes de la norme sociale, du possible économiquement et des limitations techniques.

Plus généralement, toute modification d'une des quatre contraintes subit l'influence des trois autres et provoque des effets induits dans les trois autres domaines.

## ... de plus en plus complexe

La technologie numérique semble encore complexifier l'écosystème dans lequel doit vivre la démocratie.

Le numérique affaiblit l'influence de la loi, levier «classique» de la démocratie, de plusieurs manières qui se répondent les unes aux autres.

**Internet fait exploser le cadre territorial de la loi.** Un seul internet relie de nombreux sys-

tèmes politiques et juridiques. Ce caractère transfrontalier rend difficile l'exercice effectif de la loi par les États.

**Internet est un accélérateur et une caisse de résonance de la norme sociale** sans précédent. Il permet des campagnes d'opinion nouvelles et efficaces comme des lynchages virtuels «en temps réel».

**Internet difficilement régulé par la loi régionale l'est très largement par la « loi » économique.** Créer du code, des données, de la visibilité sur Internet coûte de plus en plus de temps et d'argent. Sont favorisés les comportements rentables et monnayables à court terme. Les conditions d'utilisation « acceptées » par les utilisateurs créent un ordre de régulation juridique relevant du droit civil qui contraint l'individu à la hauteur de la puissance économique de l'opérateur qui fournit le service et entretient son service juridique.

**Internet introduit des régulations par le code extrêmement puissantes** et d'une grande discrétion, fondées sur des techniques compliquées hors de portée de l'utilisateur (et du législateur). Ces régulations sont certes «démocratiquement» accessibles à tout codeur ou analyste de données compétent mais ces derniers doivent « gagner leur croûte » et là... (cf le paragraphe précédent)

L. Lessig conclut que dans l'univers numérique « Code is law » et qu'il faut penser la façon dont le citoyen peut peser de façon démocratique dans l'émergence de cette régulation economico-technique.

## Education, éducation et encore éducation

La complexification et l'ouverture des sociétés par le numérique est un défi riche d'opportunités. Si on veut relever le premier pour saisir les secondes il faut un citoyen «à la hauteur», éduqué aux différentes dimensions de la culture numérique.



**Une culture du code** pour penser et évaluer ce qui le contraint dans ses choix quotidiens et politiques du fait de l'architecture technique des outils numériques connectés.

**Une culture de la donnée.** Le citoyen doit comprendre comment tirer avantage des données qui l'environnent et les manipuler avec sens critique. Lors de la conférence, sur le sujet de l'Opendata, il a été rappelé qu'aucune donnée n'est neutre, c'est un modèle, une image orientée du monde. La carte n'est pas le territoire.

**Une culture de la lucidité économique.** Paradoxalement, dans un monde numérique au capitalisme sans complexe, certains croient encore au Père Noël. «There's no such thing as a free lunch», dit-on. Dans le monde numérique, cet adage se transforme en « si un produit est gratuit, c'est que c'est vous le produit » ; ce qui nous amène à la réflexion sur le big data.

**Une culture du temps long.** La démocratie, la gestion collective de la cité, s'inscrit dans un temps qui n'est pas celui du buzz internet. Une décision politique déclenche une modification du réel qui peut s'étaler sur des mois, des années, une génération. Plus largement,

pour le citoyen, il s'agit d'abandonner le fantasme qu'à chaque problème correspond mécaniquement une solution accessible en un clic et évaluable par retour immédiat à l'écran.

Le web est décidément un défi pour la démocratie. Un défi ambitieux et exigeant pour chacun de nous si nous voulons poursuivre dans un nouveau cadre le vieux rêve de la démocratie dans une société libre et égalitaire. ■

*Et aussi...*

*sur notre site :* [www.institut-kervegan.com](http://www.institut-kervegan.com)

> Diaporama du débat public au lieu Magique - photos par Thibault Dumas

*Ailleurs sur le web :*

> Un article de Bassem Asseh sur le blog : [www.malaxe.me](http://www.malaxe.me)

> Interview de Stéphanie Rabaud, directrice générale de l'IK par La Vidéo Supérette pour le blog de la Nantes Digital Week : [www.lavideosuperette.fr](http://www.lavideosuperette.fr)



Débat public : le web, un défi pour la démocratie !  
Les invités : Bassem Asseh, Bastien Kerspern, Arnaud Leclerc



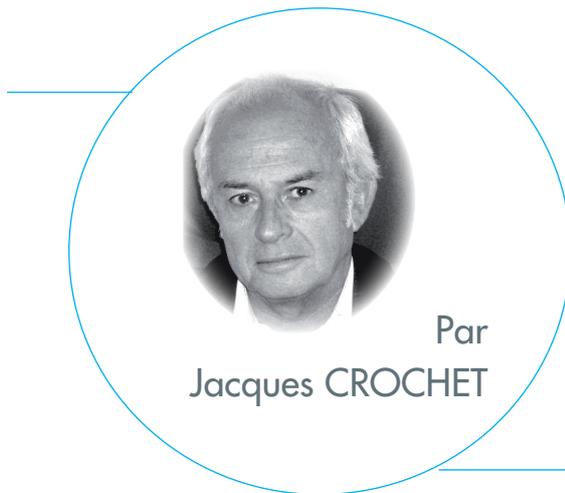
Débat public : le web, un défi pour la démocratie ! au Lieu Magique



# Lecture

## Quelle France dans 10 ans ?

Rapport de France Stratégie au Président de la République



**Commande du Président de la République à Jean Pisani-Ferry, Commissaire Général à la Stratégie et à la Prospective, cet ouvrage n'est pas le premier à recenser des réflexions et propositions de réformes pour l'avenir de la France.**

Il peut même être reçu avec un certain scepticisme : pourquoi réfléchir à 10 ans, dans un environnement d'incertitudes géopolitiques, alors que l'avenir des politiques est essentiellement sur le court terme ? Quel accueil réserver à un nouveau document qui vient s'ajouter à tant d'autres tels que le rapport ATTALI, le rapport GALOIS... ? Jean Pisani-Ferry sera-t-il assez écouté pour que de véritables projets structurants prennent corps ?

Fondateur de l'Institut BRUEGEL, Think Tank créé en 2004, Professeur à Paris Dauphine, Jean Pisani-Ferry regrette que, dans la société française, la culture du débat n'ait pas la place qu'elle mérite. Les équipes du Commissariat Général à la Stratégie et à la Prospective ont questionné les

partenaires sociaux, les Think Tanks, les associations, recueilli des propositions, analysé des initiatives, échangé avec des experts de tout bord. Ce document n'est donc pas le résultat d'un travail « en chambre », réalisé par des spécialistes. Il traite de questions institutionnelles, d'enjeux de société, de politiques économiques, sociales ou environnementales, en France et en Europe.

### Une France menacée ?

Le constat est cruel ! Sans réformes profondes, la situation actuelle de notre pays se sera aggravée dans 10 ans : une croissance faible ou nulle, l'emploi rare, des biens essentiels plus chers, des inégalités aggravées, un pays divisé, un modèle social français à bout de souffle, une dette publique à un niveau insoutenable, l'Union Européenne toujours aussi impuissante à assurer la prospérité des pays la composant.

### Redevenir une référence

Cette vision largement répandue n'est pas inéluctable. D'autres pays ont su se réformer et rétablir leur situation dans des délais similaires. Encore faut-il que nous souhaitons redevenir une référence ! C'est à dire de prouver que les réformes que l'on conduit sont les mieux à même d'assurer la prospérité du pays et le bien être de ses citoyens. L'objectif est d'équilibrer le mieux les impératifs économiques, les exigences environnementales et les priorités sociales. Il faut reconnaître que depuis 25 ans, les efforts des gouvernements successifs ont manqué d'ampleur, de cohérence et de continuité.



### Se rassembler et agir vite

Pour engager les mutations nécessaires, il est indispensable de rassembler la collectivité nationale autour d'un projet de réformes clair et courageux. Le premier objectif est de rénover les institutions politiques de notre pays, et clarifier les responsabilités des différents acteurs publics.

Jean Pisani-Ferry n'adhère pas à l'idée généralement répandue, que la France doit faire le choix entre faire prospérer son économie et préserver son modèle social.

Les efforts les plus urgents doivent se porter sur le terrain économique où nos résultats ont décroché de ceux des pays comparables au nôtre. « Il s'agit de reconstruire une économie qui offre aux hommes et femmes de ce pays, en particulier les jeunes, un emploi et des opportunités à la mesure de leurs talents et de leurs compétences. » Il lui paraît possible de réduire la dépense publique sans « casser le modèle social ». Améliorer l'efficacité de notre système social (en particulier l'enseignement scolaire, la santé, les retraites), et opérer une substitution progressive entre dépenses publiques et privées. Le rapport coût-efficacité de cette dépense publique peut être sensiblement amélioré sans casser le modèle social.

L'Europe enfin a un rôle essentiel dans notre stratégie de redressement (innovation, croissance, environnement, domaine social). Encore faut-il que sa gouvernance se transforme.

### Penser le temps du changement

Enfin l'ensemble des initiatives proposées dans le rapport doivent être séquencées, ne pouvant être prises simultanément. Ces mesures ont des délais d'action différents.

Certaines sont politiquement « acceptables rapidement », et ont la capacité à créer de la confiance. D'autres ont un caractère générique, et vont provoquer un effet d'entraînement et les conditions du succès dans d'autres domaines. Les mesures à longue portée doivent être prises rapidement, leur impact mesurable étant assez lointain (enseignement, infrastructures). Citons à ce sujet la réforme de l'organisation territoriale. Elle vise à créer les conditions d'une plus grande lisibilité démocratique, d'une plus grande responsabilité des différentes collectivités, et d'une plus grande efficacité de l'action publique. Mais elle ne peut avoir d'effets économiques marquants avant 10 ans. Il faut donc l'entreprendre sans délai.

### Retrouver le goût des lendemains

« En conclusion se projeter dans 10 ans, ce n'est pas spéculer sur l'inconnu ! C'est mesurer les incertitudes, estimer l'ampleur des changements à venir, et se donner les moyens de résoudre des problèmes qui paraissent aujourd'hui insolubles ! C'est envisager l'avenir comme un investissement, pour lequel un effort prolongé est nécessaire, et les moyens alloués à la hauteur des enjeux. C'est se donner le temps des transitions en réunissant des consensus.»

Si cet ouvrage n'avait qu'un seul mérite, ce serait de vouloir redonner aux Français, sans illusions sur l'état actuel de leur pays, le goût des lendemains.

Un ouvrage sérieux, documenté, un constat sans fard, mais des propositions innovantes et qui explorent toutes les pistes utiles pour espérer dans l'avenir. ■



« Quelle France dans dix ans »  
de Jean PISANI-FERRY,  
Édition. Fayard